

Soirée Formation Parents Délégués Secondaire

Responsabilités et Vivre-ensemble



Cette réunion d'information vous est proposée par l'APA et la direction du LFM afin de refaire le point sur la mission de Parent Délégué. C'est une opportunité de dialogue, une rencontre propice aux échanges respectueux.

Ce n'est pas une convocation, ce n'est pas un tribunal.

Nous vous demandons de ne pas exposer des cas ponctuels de discord, ni de juger la gestion globale du Lycée Français de Madrid.

Les parents ayant des revendications spéciales peuvent en faire part aux associations présentes ou au lycée par courrier électronique selon les modalités énoncées au cours de cette présentation.

Merci de votre coopération.



Objectifs globaux de la formation

Que chacun contribue, depuis sa position
dans la communauté éducative:

à la réussite et à l'épanouissement de
l'enfant/élève à l'école et hors de l'école

=

**Complémentarité dans
l'éducation**

et à l'accomplissement d'un axe fondateur
du projet d'établissement:

=

“Mieux vivre au LFM”

Pourquoi le LEM et l'APA s'associent pour améliorer le climat scolaire

Selon plusieurs études menées par M. Georges Fotinos, ex-inspecteur de l'Education Nationale et Fondateur de l'Observatoire des Rythmes et des Temps de Vie des Élèves et des Jeunes.

En France en 2017 vs 2003:

- 53 % des personnels de direction estiment que les différends avec les parents sont en augmentation (80% des différends concernent les sanctions, 10% la pédagogie et 10% l'orientation des élèves).
- 25% ont été insultés par des parents
- 12% ont été harcelés par des parents

- L'école doit être un environnement sécurisé > **prévention des tensions et des conflits au sein des écoles.**
- Créer un comportement d'aide à la scolarité à la maison > **pédagogie auprès des parents**
- Travail sur la **confiance** entre toutes les parties.
- Cela passe par une meilleure **compréhension des rôles de chacun**

La **volonté d'œuvrer à la réussite des enfants** est **partagée et soutenue** par l'ensemble des acteurs (parents, enseignants, associations, collectivités locales).

L'enjeu – et la difficulté – porte sur leur capacité à s'entendre pour construire ensemble des actions en **partenariat**, où chacun a sa place en lien avec ses missions.



oui, mais...

... la co-éducation, ça ne s'improvise pas

- Les parents s'estiment souvent responsables dans toutes les situations de vie de leurs enfants.
- Les enseignants considèrent que la mission confiée par l'État leur confère le droit pour le bien de l'enfant d'imposer les valeurs morales et éducatives de l'école.

OR

- La place des parents n'est ni complètement hors de l'école, ni dans le contrôle des connaissances.
- Le parent peut agir sur le savoir, la transmission du savoir et l'intégration des règles de la vie citoyenne
- La famille doit protéger et donner les bases affectives alors que l'enseignant doit "déconstruire" puis "reconstruire" pour l'acquisition des connaissances: ce ne sont pas les mêmes rapports d'éducation
- Chacun doit jouer son rôle sans perdre le lien éducatif.
- Dans les deux cas, une part de l'enfant nous échappe.
- Dépasser la crainte d'ingérence des 2 côtés.
- Situer les statuts des uns et des autres, et non pas les uns contre les autres.
- Si il y a confrontation, l'enfant ne choisit plus donc il ne fait rien, ou il fait "mal".

Pourquoi cette réunion pour les délégués?

Constat

- Les Conseils de Classe ne se déroulent pas de manière optimale.
- Les parents ne reconnaissent pas la légitimité du délégué
- Les forums sur RS tendent à focaliser sur les problèmes / Mauvaise communication

Contexte

Climat scolaire dégradé observé à tous les niveaux de la **communauté**

éducative:

- vie scolaire
- enseignants
- direction
- parents

Description du problème

- Les parents ne se sentent pas écoutés ni compris et tendent à penser que les conseils de classe ne servent à rien.
- L'équipe éducative doit sans cesse composer avec des interlocuteurs qui remettent en question leur professionnalisme

Objectif spécifique de la formation

Préparer les délégués parents à l'instance du conseil de classe et à leur rôle de relais.

Bref rappel de quelques instances

Instance	Personnels	Elèves	Parents Délégués	Représentants Associations
Conseil d'Établissement	x	x		x
Conseil du 2nd Degré	x			x
Conseil de vie collégienne	x	x		x
Conseil pédagogique	x			
Conseil de Classe	x	x	x	
Commission éducative	x	Seulement élève et parents concernés		x
Conseil de discipline	x			x

Un Conseil de Classe c'est...

- **Objectifs**
 - Faire le bilan du travail et des résultats de chacun
 - Proposer des pistes de progression
 - Préparer à l'orientation.
- **Modalités d'organisation**
 - Le CC a lieu 3/an, durée 1h30
 - Présidé par le proviseur, proviseur adjoint ou CPE
 - Animé par PP (prof principal, relai pour l'équipe enseignante)
 - Réunit l'équipe pédagogique, 2 délégués parents, 2 délégués élèves
- **Déroulement**
 - Synthèse du PP sur le fonctionnement de la classe
 - Tour de table des professeurs
 - Parole donnée aux délégués
 - Examen des cas individuels
 - Proposition d'appréciations / propositions d'orientation.
 - Mesures d'encouragements / sanctions disciplinaires (non publiées sur le bulletin)
- **Les documents utilisés lors du conseil (notes et appréciations des élèves...) sont strictement confidentiels**

Mise en pratique:

Le Conseil de Classe

Un bon Conseil de Classe c'est...

- La **présence** de l'ensemble des enseignants
- **Relation, communication, participation, discussion, dialogue**: l'envie de chacun de faire vivre ce conseil autour des élèves et du collectif de la classe; l'envie de travailler ensemble.
- **Objectivité** dans le traitement de chaque bulletin: connaître dans les grandes lignes, les points forts, les points faibles, les potentialités et le niveau d'acquisition des compétences attendues pour la classe concernée.
- **Bienveillance**: chaque fois que possible, on s'attachera à valoriser les compétences acquises, même lorsqu'elles sont modestes.
- Donner une **information fiable**: les parents délégués sont crédibles si ils sont représentatifs.
- Le respect de la **confidentialité** / **Devoir de réserve** notamment dans le compte-rendu.
- Pas de lien de parenté entre les délégués élèves et parents
- Pas de défense de son cas personnel: les délégués ne sont pas les représentants de leur propre enfant
- Qualité du compte-rendu
- Certains sujets ne sont pas du ressort du conseil de classe mais de celui du conseil d'établissement (cantine, hygiène, transports...); les délégués doivent **transmettre ces questions à l'APE** dont les représentants siègent au conseil d'établissement.

AVANT

Informez et recueillez des informations du max. de parents de la classe à travers le **questionnaire** prévu à cet effet (également disponible sur Pronote)

Etablir un contact préalable avec les professeurs.

Si une question intéresse une discipline en particulier, **examinez-la d'abord avec le professeur concerné** avant de le faire, si nécessaire, avec l'ensemble du conseil de classe.

CONSEIL DE CLASSE

L'intervention du délégué peut porter sur: les observations présentées par le représentant de l'équipe pédagogique en début de séance ou tout autre sujet préoccupant les familles: climat de la classe, discipline, emploi du temps, travail en classe, notations pas toujours compréhensibles, travail à la maison, examen de fin d'année, orientation et débouchés. **Veiller, sur les cas individuels, à ce qu'aucune information susceptible d'éclairer le comportement d'un élève n'ait été négligée.**

Veiller à faire en sorte que le conseil de classe ne s'étale pas dans le temps, il est important d'utiliser votre temps de parole à bon escient (env. 5 mn!!!).

APRES

Rédiger un compte-rendu pour les parents qui portera sur les problèmes généraux de la classe et non sur les cas particuliers qui seront abordés en tête à tête entre le délégué et la famille qui l'aura souhaité. **Le délégué doit rester objectif.**

Une adresse email sera créée par le lycée pour chaque classe >

“professionnalisation” du rôle de délégué.

Règlement sur la protection des données

Avec la nouvelle politique RGPD, vous n'avez plus accès à la base de données des parents de votre classe.

Pour fournir une information fiable et représentative:

> **Travailler le lien de confiance avec les autres parents de la classe.** L'équipe pédagogique n'est pas nécessairement au courant de la situation personnelle de l'élève. Il ne s'agit pas de stigmatiser mais au contraire de considérer l'élève dans sa globalité.

> **Maintenez le lien avec les parents** (nouvelle adresse email, groupe whatsapp, réunions etc...). Pensez à faire circuler une feuille de contact lors de la réunion de rentrée.

Questionnaire

Le questionnaire en cours doit être amélioré.

C'est un des moyens qui existent, essayez d'en recueillir le le maximum.

Faire comprendre que vous avez besoin des points de vue de chacun afin de représenter la classe de façon adéquate.

Même un questionnaire vide, ou "RAS" est une info.

Les réponses sont exploitées en réunion post-conseil avec les présidents de conseils de classe.

Votre

engagement

au delà du

conseil de classe

En tant que parent j'ai une question, un problème:

Pour une situation qui a un lien avec la classe, ou avec les études: **contacter le Prof Principal**

Le "PP" connaît la classe et sa dynamique. Par ailleurs, il se tient disponible pour recevoir les familles et est en contact avec le reste des enseignants.



En général: contacter la Vie Scolaire

Le personnel de vie scolaire est proche des élèves et peut aider soit à désamorcer des difficultés soit prendre l'initiative de "faire remonter" des informations.

En dernier recours: contacter le Proviseur Adjoint

Les messages adressés aux proviseurs adjoints ne sont pas traités directement mais renvoyés aux équipes éducatives.

En tant que délégué j'encourage les parents à respecter le processus de contact de l'équipe éducative.

Propositions de travail

de la part des Associations

- Poursuivre les réunions d'information sur le rôle du délégué des parents (DP), au collège et au lycée
- Travailler sur le fond, projet sur l'étude du climat scolaire au LFM (CESC)
- Contributions à l'amélioration du questionnaire et à la rédaction de comptes-rendus de CC
- Ateliers et conférences pour les parents sur la gestion des émotions, la gestion du stress, les troubles de l'apprentissage, l'alimentation des ados, l'écologie etc...
- Attention aux réseaux sociaux: votre responsabilité pénale est engagée!

Le rôle des associations de parents d'élèves

- représenter l'ensemble des parents dans les différentes instances officielles au sein du LFM, au niveau national et auprès des institutionnels.
- fournir des services qui bénéficient au bon fonctionnement de l'école (APA: transport et livres, assurance scolarité, bureau à disposition + autres projets)
- informer, accueillir, aiguiller les parents dans leurs démarches
- projets inter associatifs 2018/2019: ALEDAS, conférences variées sur la parentalité
- animation de la communauté de parents sur les réseaux sociaux et contribution aux grands évènements du LFM.



Ronde de questions

Merci!

